

Script vidéo – La science ouverte ? En quoi ça me concerne ?

Depuis les années 90, le mouvement en faveur d'une science ouverte prend de l'ampleur.

L'essor du numérique, bien sûr, explique cette tendance.

Dans son ensemble, la société pousse d'ailleurs à plus de partage et de transparence.

Les grandes instances mondiales, européennes et françaises s'inscrivent dans cette dynamique tout comme INRAE, qui accompagne et suit ce mouvement.

Tout d'horizon d'un contexte en constante évolution qui influence directement les pratiques de recherche.

La transition numérique du XX^e siècle a bouleversé en profondeur nos pratiques professionnelles.

L'accès aux publications et aux données de la recherche notamment, s'est fortement développé.

Avec internet et les réseaux sociaux, la société civile est devenue elle-aussi actrice dans la production et la diffusion de connaissances.

Aujourd'hui, les enjeux environnementaux, sociétaux et économiques soulignent un peu plus l'ampleur des défis de recherche et d'innovation à relever.

La crise sanitaire de la Covid-19 a mis brutalement en évidence l'importance de l'accès à l'information scientifique.

Elle a souligné la nécessité d'un large partage des connaissances et des données.

Elle a, dans le même temps, mis en exergue la nécessité de pratiques intègres au sein de la communauté scientifique, car on observe une demande accrue de transparence et une exigence d'impact au service de l'intérêt général.

Les citoyens souhaitent une valorisation plus équitable des connaissances scientifiques afin d'en faire un bien commun mondial.

De ce fait, les attentes vis-à-vis de la recherche publique évoluent fortement.

Des acteurs de la société civile par exemple, s'emparent, interprètent, diffusent de la connaissance scientifique.

Leur collaboration avec les scientifiques améliore la prise de décision et les solutions qui peuvent être apportées en réponse à des enjeux planétaires comme l'adaptation au changement climatique ou la santé.

Les instances européennes et mondiales s'inscrivent dans ce mouvement d'ouverture de la science et impulsent ainsi une dynamique sur toute la planète.

L'UNESCO, par exemple, a émis des recommandations afin que la science et les progrès scientifiques constituent véritablement un bien commun au service de l'humanité toute entière.

De son côté, la Commission européenne favorise l'innovation et l'ouverture de la science à la société, en particulier au travers des programmes cadre comme Horizon Europe.

Au niveau national, les agences de financement de la recherche dont l'ANR conditionnent leur financement de projets de recherche à des engagements dans des pratiques de science ouverte.

Depuis la loi pour une République numérique de 2016, la France poursuit sa trajectoire ambitieuse.

En 2020, la loi de programmation de la recherche inscrit la science ouverte dans les missions des chercheurs et des enseignants chercheurs.

Le pays s'est également doté de deux plans nationaux pour la science ouverte en soutien à une science plus efficace et plus transparente.

Il s'agit de rendre accessibles toutes les productions, y compris les données et les codes sources issus de la recherche.

Par ailleurs, la participation de la société civile au processus de recherche est vivement encouragée.

Notons par exemple la signature en mars 2017 de la Charte des sciences et recherches participatives par une trentaine d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et d'associations.

La politique d'INRAE en matière de science ouverte est cohérente avec les politiques nationales et européennes.

INRAE est ainsi le premier Institut à s'être doté d'une direction pour la science ouverte : la DipSO.

INRAE est reconnu pour son expertise dans la gestion des données et a également développé la partie technique de la plateforme Recherche Data Gouv.

Cette plateforme permet à tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de déposer et de partager des jeux de données scientifiques validés.

INRAE met aussi en œuvre une politique en faveur de la libre circulation des connaissances avec comme objectif incitatif 100% de publications en libre accès en 2030.

De plus, en 2021, INRAE a lancé en partenariat avec le Ministère en charge de la Recherche, le prix de la recherche participative.

L'objectif ici est de soutenir les démarches de recherche impliquant les non-scientifiques.

Nous le voyons bien, la recherche scientifique évolue vers une science ouverte.

C'est le moment d'acquérir les bonnes pratiques.